

Appels à projets 2026

Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input checked="" type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Compétitions <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Développement <input type="checkbox"/> Marque
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input checked="" type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> Ligue <input type="checkbox"/> CTS <input type="checkbox"/> Ligue et Comités
Nombre de pièces jointes :	
<input type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Echéance de réponse :	

N°Ref :

- Note du 30 janvier 2026 relative à la campagne 2026 du FDVA

Synthèse : Le Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA) est un dispositif de l'État visant à soutenir le développement et la structuration des associations. Son volet « Fonctionnement – Innovation » permet de financer des actions contribuant au renforcement de la vie associative et à l'émergence de projets innovants.

Mots clés : Appels à projets – 2026 – financement

Site internet : <https://associations.gouv.fr/fdva-fonctionnement-innovation-les-appels-projets-2026>

Le FDVA 2026 a pour finalité de soutenir les structures de basketball (clubs, comités, ligues) dans :

- la consolidation de leur **fondation associatif** ;
- le développement de **projets innovants** à impact social, éducatif ou territorial ;
- le renforcement de l'**engagement bénévole** et de la gouvernance associative.

Les types de projets pouvant notamment être soutenus sont les :

- actions de formation et d'accompagnement des bénévoles et dirigeants ;
- projets favorisant l'**accès à la pratique pour tous** (publics éloignés, féminisation, handicap, seniors) ;
- initiatives autour de la **citoyenneté par le sport** (égalité, inclusion, prévention) ;
- projets innovants en matière de **transition écologique** ou de numérique associatif.

Pour bénéficier de ces fonds, les structures doivent respecter certaines **conditions d'éligibilité** comme :

- être déclarées depuis **au moins un an** ;
- présenter un projet d'**intérêt général** ;
- déposer leur demande via la plateforme **Le Compte Asso** (LCA).

Les appels à projets sont pilotés au niveau **régional (DRAJES)**. Chaque région fixe son calendrier et ses priorités spécifiques. Les projets doivent s'inscrire dans une logique d'**intérêt général**, répondre à des besoins identifiés sur le territoire et présenter une réelle plus-value pour la vie associative.

Certains **points de vigilance** sont à connaître, le FDVA ne finance pas - les projets strictement compétitifs ou sportifs - l'achat de matériel sportif - ni les actions déjà financées dans le cadre du **Projet Sportif Fédéral (PSF)**.

Ces fonds constituent un **levier complémentaire stratégique** pour soutenir notre réseau, développer l'innovation sociale et renforcer l'impact territorial des structures de BasketBall.

Chaque région et département dispose de son calendrier spécifique. Vous pourrez retrouver toutes les informations en cliquant sur le [lien](#).

Contact : Alan COURGEON Courriel : psf@ffbb.com

Rédacteurs	Vérificateur	Approbateur
Alan COURGEON Chargée de mission PSF-PST	Matthieu SOUCHOIS Directeur Technique National Adjoint Directeur du Pôle Clubs et Territoires	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2026-01-29 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-Soutien Réseau-FDVA-2026-V1 MSS	